

Le 23 septembre 2014

Une séance extraordinaire du Conseil du Canton de Stanstead tenue le **VINGT TROISIÈME jour du mois de septembre de l'an deux mille QUATORZE**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Janet Cooper, Gaétane Gaudreau Langlois et messieurs George C. Atkin, Dany Brodeur, Pierre Martineau et Christian Laporte

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Monique Pépin, est également présente conformément aux dispositions de la *Loi du Code Municipal*.

Il y n'a personnes dans l'assistance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, Madame Francine Caron Markwell, procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

Les membres du conseil attestent avoir reçu l'avis de convocation mentionné à l'article 156 du *Code municipal*, au moins deux jours avant la tenue de la présente assemblée.

Madame la mairesse, Francine Caron Markwell, rappelle aux membres du conseil et aux citoyens présents que les délibérations et la période de questions, durant cette séance, porteront exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour, le tout conformément à l'article 153 du *Code Municipal*.

2014-09-919

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE l'article 153 du code municipal stipule ce qui suit: Dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Charles Atkin demande qu'on rajoute le point suivant: Révision plan d'infrastructure;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte
Il est résolu à l'unanimité***

QUE l'ordre du jour est modifiée pour retirer le point 6 achat de tablettes pour les membres du conseil et de substituer par révision plan d'infrastructure;.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Pont - chemin René - octroi du contrat
3. Glissières de sécurité - octroi du contrat
4. Creusage de fossés - octroi du contrat
5. Cours pour Nancy Vanasse
6. *Achat de tablettes pour les membres du conseil (retiré)*
6. Révision plan infrastructure (ajouté)
7. Période de questions de l'assistance
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

2014-09-920

2. PONT - CHEMIN RENÉ - OCTROI DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit d'effectuer une réfection et une installation d'un tablier temporaire sur le chemin René;

CONSIDÉRANT QUE la réfection entrainera la fermeture de ce chemin pour une journée complète;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'appel d'offres sur le site SEAO du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires encadrant l'attribution des contrats municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement le 22 septembre à 14 h ;

CONSIDÉRANT QU'après l'étude de conformité avec notre ingénieur Vincent Langlais de la firme EXP le plus bas soumissionnaire la compagnie Grondin Excavation Inc. a soumis le prix de 88 371,99 \$ taxes en sus pour la réfection et l'installation d'un tablier temporaire du pont sur le chemin René;

***Il est proposé par la Conseillère Janet Cooper
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil octroie le contrat pour réfection et une installation d'un tablier temporaire sur le chemin René à la compagnie Grondin Excavation Inc. au prix soumis de 88 371,99 \$ taxes en sus

ADOPTÉE
poste de dépenses : 02 320 16 521

2014-09-921

3 Glissières de sécurité - octroi du contrat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé de soumissions pour la réfection et l'installation de glissières de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes publiquement le 22 septembre à 14 h ;

CONSIDÉRANT QU'après l'étude de conformité la compagnie Les Glissières de Sécurité JTD inc. a soumis le prix de 39 975,78 \$ taxes en sus pour l'installation et la réfection des glissières de sécurité;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le Conseiller George Atkin
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil octroie le contrat pour la réfection et l'installation de glissières de sécurité à la compagnie Les Glissières de Sécurité inc au prix soumis de 39 975,78 \$ taxes en sus

ADOPTÉE
poste de dépenses : 02 320 176 521

2014-09-922

4 Creusage de fossés - octroi du contrat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit le creusage des fossés sur certains de ses chemins municipaux selon les directives de l'inspecteur en voirie;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été expédiées à deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 22 septembre 2014 à 13 h au bureau municipal situé au 778, chemin Sheldon, Canton de Stanstead;

CONSIDÉRANT QU'après l'étude de conformité la compagnie Excavation Renaud Bélanger Inc. a soumis les prix suivants:

- Taux de la pelle 90 \$ / heure, taxes en sus;
- Taux du camion 80 \$ / heure, taxes en sus;
- Grandeur du godet, ,75 mètres cubes

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le Conseiller Pierre Martineau
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil octroie le contrat à la firme Excavation Renaud Bélanger Inc. aux prix mentionnés ci-haut, taxes en sus.

ADOPTÉE
poste de dépenses : 02 320 06 521

2014-09-923

5 Cours pour Nancy Vanasse - ADMQ

CONSIDÉRANT QUE L'ADMQ offre un programme de formation en ligne;

CONSIDÉRANT QUE le programme prévu par l'ADMQ est ce qui suit:

- Bénéficier facilement de formations de haut calibre et de documents d'accompagnement élaborés;
- Connaître en profondeur l'ensemble des divers aspects reliés à la double fonction de directeur général et secrétaire-trésorier;
- Devenir un gestionnaire encore plus performant;
- Pouvoir étudier à la maison ou bureau au moment de son choix;
- Démontrer aux élus l'intérêt et les capacités d'apprentissages;
- Utiliser les résultats lors des évaluations avec la municipalité;
- Faire valoir les nouvelles capacités et améliorer les conditions de travail.

CONSIDÉRANT QUE le coût pour l'achat de trois cours est de 840 \$ plus 100 \$ pour devenir membre relève, taxes en sus;

***Il est proposé par le Conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le Conseiller Christian Laporte
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise l'achat de ces cours au montant de 840 \$ plus 100 \$ pour devenir membre relève, taxes en sus.

ADOPTÉE
poste de dépenses : 02 130 00 454

6 Achat de tablettes pour les membres du conseil- REMIS

2014-09-924

6. Révision plan infrastructure (ajouté)

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Charles Atkin a procédé à la confection d'un plan d'infrastructure de tous les chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier demande au conseil d'embaucher monsieur Pierre Grondin, ingénieur de la firme EXP pour procéder à l'étude et l'évaluation du travail effectué;

CONSIDÉRANT QUE le prix estimé par la directrice générale par intérim est de 125 \$ / heure, soit un montant de 1 200 \$ taxes en sus pour effectuer ce travail;

***Il est proposé par la Conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper
Il est résolu à l'unanimité***

QUE le conseil autorise la directrice générale à donner le mandat à monsieur Pierre Grondin pour effectuer le travail ci-haut mentionné.

QUE le prix estimé est de 1 200 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE
poste de dépenses : surplus

7 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen dans la salle.

2014-09-925

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le Conseiller Pierre Martineau, il est 19 h 35.

ADOPTÉE

**Francine Caron Markwell,
Mairesse**

**Monique Pépin,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim**

Je, Francine Caron Markwell, mairesse de la municipalité du Canton de Stanstead, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.